

21 Août

Du *vingt-unième* jour du mois de *Septembre* mil huit
cent *soixante-huit* à *huit* heures *du matin*

N° *16*

ACTE DE NAISSANCE de *Alexandre Elisier Marie Ange*
Renaud né le *sept* *Décembre*

à *deux* heures *du matin* fils *légitime* de

Joseph Renaud âgé de *trente-quatre* ans, profession de *bourgeois*

et de *Ageline LeBliz*

âgée de *vingt-sept* ans, profession de *ménagère*
demeurant à *u Bourg*

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être
du sexe *masculin*

La déclaration de la naissance a été faite par le père
de l'enfant âgé de

trente-quatre ans, profession de *bourgeois*
demeurant à *u Bourg*

Premier témoin, *Pierre Marie Bernard*
âgé de *trente* ans, profession de *maréchal ferrant*
demeurant à *u Bourg*

Second témoin, *Elisier Boyet*
âgé de *vingt-trois* ans, profession de *boucher*
demeurant à *u Bourg*

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont
déclaré *savoir signer, excepté le père.*

Bernard

Boyet

Constaté suivant la loi par moi *Pierre Marie Gautier*
Maire Officier de l'Etat civil soussigné.

P. Gautier

* Si l'enfant est natu-
el, il faudra déclarer
s'il est reconnu ou non
reconnu.